

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France, c'est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

Adhérents

Mountain Wilderness compte 1732 adhérents en 2024. C'est un nombre record depuis la création de l'association. Espérons que la progression se poursuive en 2025.

Assemblée générale

Le groupe de travail qui prépare l'assemblée générale propose diverses activités pour le samedi avant l'AG statutaire.Le CA les choisit. Ce sera le matin, marche vers le hameau des Guions ou visite de la citadelle de Mont Dauphin,l'après-midi pb de l'Himalaysme, PNR Queyras et forêts alpines, le T3 de La Grave,l'agriculture en Queyras. Le soir projection d'un film.

Validation de la fiche administrateur

Notre directeur, Julien Loyer, aidé par des administrateurs a préparé une fiche « administrateur ». Elle en décrit le rôle à destination des candidats à ce poste mais aussi de ceux en place. Le CA valide ce document.

Campagnes de collecte 2025

En 2024, MW a organisé 4 collectes de fond à destination de nos adhérents mais aussi du public. Elles ont toutes été un succès, les objectifs ont été atteints voir dépassés. Cependant elles n'ont pas fait l'objet d'un plan d'ensemble et ont été organisées au coup par coup. Cécile Delaittre, responsable de la communication et de la collecte, propose une stratégie pour 2025 qui est adoptée par le CA.

Grande Cordée

La « Grande Cordée »rassemble des personnalités qui peuvent aider notre association soit par leur notoriété, soit par leurs dons importants. Lionel Astruc en est membre et le facilitateur rémunéré. Le bilan de l'année est exposé. Le prochain CA devra examiner le bien fondé du renouvellement du contrat de Lionel.

Prochaines Réunions

Les deux prochains CA auront lieu les 18/02/2025 et 04/03/2025. L'assemblée générale des 22 et 23 mars en renouvellera le tiers. Ce sera l'occasion de voir arriver de nouvelles forces vives car aucun des administrateurs-trices sortant ne se représente.